



Conseil communal de Gimel

Conseil communal de Gimel
Séance du vendredi 5 décembre 2014
A 19h30 au foyer de la Grande salle

Présidence : M. Vincent Frutiger, Président

Absents : Mme S. Bourgeois (exc.), V. Theintz (exc.), S. Varonier (exc.), MM. F. Baeriswyl (exc.), F. Debonneville (exc.), H. Messieux (exc.), G. Renaud (exc.), Ph. Reymond (exc.)

Le Président souhaite la bienvenue à Madame la Syndique, à Mesdames et Messieurs les Municipaux, à Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, au public et à la presse pour cette séance et remercie chacun du temps consacré aux affaires communales.

Il donne ensuite la parole aux scrutateurs pour l'appel.

Le quorum est atteint

Le Président ouvre la séance.

Il demande s'il y a une observation ou une proposition de modification de l'ordre du jour.

1. Adoption du PV du 30 octobre 2014
2. Communications du bureau
3. Préavis No 07-2014 « Budget 2015 »
4. Préavis No 08-2014 « Demande de crédit complémentaire au budget 2014 » : rapport de la commission des finances
5. Informations de la Municipalité
6. Divers et propositions individuelles

Il n'y a aucune observation. Le Président passe au point 1 de l'ordre du jour.

1. Adoption du PV du 30 octobre 2014

Mise en discussion du procès-verbal de la séance du 30 octobre 2014

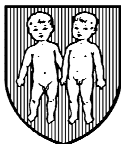
Il n'y a pas d'autres remarques

Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Communications du bureau

Le Président :

- Lit le courrier reçu de M. R. Houmard, municipal, annonçant sa démission pour raisons personnelles. Il communique la date fixée pour les élections: le 8 mars 2015. Les informations relatives à cette élection seront disponibles sur le site de la commune dès janvier 2015;
- Le rapport sur le préavis 04-2014 « nouveau RCC » sera finalement présenté lors de la première séance 2015 ;
- Une liste est mise en circulation pour permettre à ceux qui le désirent de verser les jetons de présence au Téléthon ;
- il remercie et félicite toutes celles et tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de la soirée de gymnastique;
- Il communique les dates des prochaines manifestations :
 - 6 décembre : le Téléthon à la caserne des pompiers
 - 6 décembre : Concert annuel de la fanfare à la Grande Salle
 - 13 décembre : vente des sapins de Noël
 - 31 décembre : repas du Réveillon organisé par la société de Tir
 - 1^{er} janvier : apéro du Nouvel An et animation par la fanfare
 - 2 janvier : bal du 2 janvier



- Il passe la parole au secrétaire qui annonce sa démission en raison des difficultés croissantes à concilier activité professionnelle à 100% et secrétariat du Conseil. Il s'engage à rester jusqu'au terme la présente législature si aucun candidat ne se présente.

3. Préavis 07-2014 « Budget 2015 » : rapport de la commission des finances

Le Président passe la parole à la Municipalité pour la présentation du budget

Le Président passe la parole à la commission pour la lecture du rapport.

Extraits

(...)

Observations générales

La commission constate année après année que le budget augmente de manière linéaire comme déjà évoqué à plusieurs reprises.

Nous relevons que l'augmentation des revenus atténuée de manière sensible l'excédent de charges.

Les choix des investissements de la Commune sont limités par les coûts de la facture sociale, l'instruction et la formation ainsi que les infrastructures de ces services, ce qui représente près de 50 du budget.

Les projets dans le plan d'investissement pour la fin de la législature nous conduisent vers le plafond d'endettement maximal, pour rappel fixé à Sfr. 15'995'000.-

La marge d'autofinancement projetée à Sfr. 563'845.- permet d'envisager des investissements de moyenne importance, d'urgence, voire de rembourser la dette.

Conclusions

(...)

La commission unanime demande au Conseil Communal d'accepter le budget tel que présenté, soit:

Total des revenus : Sfr. 9'604'266.00

Total des charges : Sfr. 9'849'021.00

D'où un excédent de charges de Sfr. 244'755.00

(...)

Le Président passe la parole à l'assemblée.

La parole n'est pas demandée.

Le Président relit les conclusions du préavis et les soumet au vote.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ph. Rezzonico remercie le conseil pour la confiance accordée.

4. Préavis No 08-2014 « Demande de crédit complémentaire au budget 2014 » : rapport de la commission des finances

Le président passe la parole à la commission des finances pour la lecture de son rapport

Extraits

Cette demande de crédit complémentaire sert à financer le renouvellement et l'amélioration du parc informatique Communal.

Nous relevons la transparence de notre exécutif sur un montant pour lequel la Municipalité a toute compétence, plafonné, pour rappel à Sfr 150'000.-

La commission a eu à disposition tous les éléments contractuels et n'a aucune objection à formuler sur le choix de cet objet.

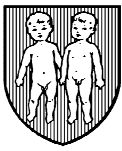
Conclusions

(...)

La commission unanime demande au Conseil Communal d'accepter le crédit complémentaire au budget 2014 tel que présenté, soit :

D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire sur le budget 2014 de Sfr. 119'365.00

(...)



Conseil communal de Gimel

Le président passe la parole à l'assemblée.

M. Jaccard :

- fait part de son étonnement sur le montant important des charges de mise en œuvre (Fr. 91'000) ;
- en référence à la remarque du rapport sur la compétence de la Municipalité, il relève que le montant de Fr. 150'000 est applicable aux questions immobilières uniquement. Pour les autres objets, la compétence est limitée à Fr. 80'000.-¹

S. Judas

- sur les charges de mise en œuvre, elle explique que la reprise des fichiers a nécessité du travail additionnel en raison du contexte de changement de société informatique

P.- Y. Correvon

- prend acte de l'observation sur les compétences de la Municipalité ;

La parole n'est plus demandée.

Le Président relit les conclusions du préavis et les soumet au vote.

Le préavis est accepté à la majorité avec deux abstentions.

5. Informations de la Municipalité

S. Judas :

- Informe que les jeunes responsables des incivilités et dégâts causés récemment dans le village (et qui ont fait débat lors de la séance précédente du conseil) ont été convoqués par la police et entendus. Ils ont été sensibilisés aux problèmes qu'ils causent par leur comportement, ils ont démontré une bonne attitude et se sont engagés à respecter les biens du domaine public.
- La municipalité a pris contact avec l'adjudant Etienne Genton parce qu'elle envisage d'adhérer au concept « police population »². Un questionnaire sur le sentiment de sécurité et les souhaits en termes de sécurité sera envoyé aux habitants du village en janvier 2015.
- Le PPA « Au Croset Sud » a été adopté et signé par Mme J. de Quattro. Le permis de construire pourra donc être délivré dans les délais prévus et la commune pourra bénéficier des subventions cantonales pour l'aménagement de la déchetterie.

R. Lambercy

- Un concert de musique Klezmer par le groupe Hotegezugt, aura lieu dimanche 7 décembre à 17h00 au Temple de Gimel (organisé par l'ADIG).

6. Divers et propositions individuelles

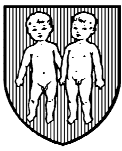
P.- Y. Correvon demande des renseignements sur les sondages observés à la place de la Vernette ;

S. Judas répond que des études sont en cours en vue d'un nouvel aménagement de la place et de l'éventuelle construction d'un parking souterrain. Ces travaux de sondage se dérouleront jusqu'en mars 2015.

J.- F. Jacot demande pourquoi la fresque de l'artiste Delafontaine qui ornaît l'une des parois du collège du Marais a été recouverte d'une couche de peinture. Il rappelle qu'elle avait une valeur artistique importante ;

¹ V. Préavis 04-2011 et son rapport traités en séance du 31 octobre 2011.

² v. www.vd.ch/themes/securite/prevention/concept-police-population-popul/ concept : construire un réseau de solidarité entre voisins, informer personnellement les membres du réseau, recevoir régulièrement des conseils sécuritaires.



Conseil communal de Gimel

S. Judas confirme l'incident et reconnaît qu'il s'agit d'une erreur qu'elle déplore également. La Municipalité étudie les solutions envisageables pour restaurer cette fresque.

A Durussel relève que l'emplacement actuel des horaires de bus à la place de la Vernette les rend difficiles à lire et demande qu'ils soient déplacés.

L. Guignard se référant à la rubrique du budget qui prévoit des travaux de rénovation à la Grande Salle: il propose que la construction de toilettes pour les personnes à mobilité réduite soit envisagée ;

S. Judas confirme que ce type de travaux est bien envisagé, un préavis sera déposé en 2015 ;

J.- F. Jacot relève qu'une haie altère la visibilité au chemin du Moulinet, à la hauteur de la maison de Mme Corthay et demande que des aménagements y soient entrepris pour y préserver la sécurité ;

S. Judas confirme que la Municipalité en a connaissance et que des travaux sont en cours ;

J.- M. Renaud demande des informations sur le bâtiment multifonctions ;

S. Judas informe que la nouvelle enquête administrative se terminera le 7 décembre 2014. Le permis de construire devrait pouvoir se délivrer après cette date. Deux procédures de marché public ont été lancées concernant la maçonnerie et la charpente, les autres corps de métier n'étant pas touchés. La maçonnerie a pu être adjudagée à l'entreprise Debonneville. Pour la charpente, l'entreprise a interjeté un recours sur la notation de son offre et une procédure devant la cour de droit administratif a été ouverte. Cette procédure ne devrait pas retarder les travaux puisque cette partie de la construction n'est prévue que pour mai-juin 2015.

L. Durussel demande des explications sur la démission de M. R. Houmard ;

S. Judas confirme qu'il s'agit de raisons personnelles. Les dicastères ont été redistribués entre les quatre municipaux.

R. Burnier demande s'il y a du nouveau concernant l'exploitation de la gravière des Ursins ;

S. Judas répond qu'il n'y pas de nouvelles informations à ce stade.

La parole n'est plus demandée.

Le Président donne la date de la prochaine séance du conseil communal : le lundi 26 janvier 2015

La séance se termine par la lecture des discours du Président et de Mme la Syndique

Le Président remercie les employés communaux pour la mise en place de la salle.

Après le contre-appel, le Président lève la séance, il est 20h15.

Le Président

Le secrétaire

Vincent Frutiger

François Marti